

Le risque de pénurie d'eau guette la Bretagne

Enquête. Longtemps au-dessus du seuil maximal de nitrates fixé par l'Union européenne, la Bretagne a amélioré la qualité de son eau. Désormais, les Bretons doivent aussi anticiper pour éviter la pénurie.

En France, 70 % de l'eau vient des nappes phréatiques et 30 % des cours d'eau. En Bretagne, c'est l'inverse. Avec le dérèglement climatique, cette ressource encore plus fragile ici qu'ailleurs vient à manquer. C'est le constat fait dans la BD *L'urgence de l'eau*, parue en novembre (lire ci-dessous).

Cette bande dessinée a été scénarisée par Christian Baudu, documentariste et fondateur des Hydrophiles. Cette association, plate-forme de réflexion et d'action sur l'eau et l'environnement, a été lancée il y a dix ans à Redon (Ille-et-Vilaine).

L'idée revient à Gérard Gruau, coprésident des Hydrophiles. Pour ce directeur de recherches émérite au CNRS, Observatoire des sciences de l'univers Rennes (Osur), membre du Haut conseil breton pour le climat et président du centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne (Creseb), « le vecteur BD est intéressant pour faire passer le message sur les enjeux de l'eau », retrace le chercheur. Pour cela, Christian Baudu a filmé une vingtaine d'acteurs de l'eau en Bretagne. Avec un constat : « La technologie ne suffira pas : il nous faut retrouver notre conscience de l'eau. »



En Bretagne, en raison du dérèglement climatique, l'eau est une ressource encore plus fragile qu'ailleurs. « C'est notre bien commun », déclare, Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne depuis 2017. (PHOTO : ILLUSTRATION OUEST-FRANCE)

ne et Rhône-Méditerranée-Corse). On touche au premier problème : la gestion.

Les comités de bassins sont composés de services de l'État, de collectivités, de pêcheurs, d'agriculteurs, de consommateurs, d'associations environnementales, d'acteurs économiques, d'industriels et d'organisations non-gouvernementales (ONG). Et les agences de l'eau alors ? « Établissements publics de l'État, elles sont les opérateurs de la politique de l'eau sur ces grands bassins, répond le gouvernement. Elles défi-

nissent leur cadre d'action en fonction des spécificités de leur territoire, des orientations nationales ou engagements européens, et en tenant compte de la stratégie de l'eau et des milieux aquatiques élaborée et validée par des « parlements locaux de l'eau », appelés « comités de bassin ». »

Si l'on ajoute les Sage (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et les Cle (commissions locales de l'eau, créées par les préfets), la gestion prend des airs de millefeuille administratif. « Cela vient aussi de

l'éloignement du citoyen de l'eau, devenue un produit marchand », estime Gérard Gruau.

« Comme une île »

Pour Christian Baudu, « la Bretagne est d'autant plus responsable de sa gestion de l'eau qu'elle est comme une île : autonome sur le plan hydrographique. Les nappes phréatiques sont superficielles et réactives : elles se chargent et se

déchargent très vite, parfois en quatre mois. » C'est ce que le chercheur Gérard Gruau nomme « le circuit court ». La Bretagne compte 21 unités hydrographiques indépendantes. Mais fragiles.

95 % des eaux bretonnes sont touchées par des métabolites de pesticides. Le niveau de conformité du bon état écologique est de 35-40 %, mais 2-3 % seulement pour l'Ille-et-Vilaine contre 65 % dans le Finistère : moins il pleut, moins il y a d'eau dans les rivières, plus il y a de pollution. « La Bretagne est la première région d'Europe à être entrée dans les contentieux sur les nitrates et la seule à en être sortie. C'est aussi celle où les agriculteurs ont fait le plus d'efforts », encourage Thierry Burlot.

Enjeux de quantité

Les principaux enjeux ? Le manque d'eau et les choix politiques d'aménagement du territoire. Nous sommes 3,3 millions de Bretons. On pourrait être 400 000 de plus en 2040 : « On va manquer de 50 millions de m³, soit l'équivalent du lac de Guerledan, illustre Thierry Burlot. Le manque d'eau est un facteur limitant l'installation économique, comme le montrent les débats pour Bidor à Liffré (Ille-et-Vilaine) et la « ferme-usine à saumons » de Plouisy (Côtes-d'Armor) ». Deux projets d'entreprises tombés à l'eau. Grâce, ou à cause de l'eau.

« L'eau illustre la manière dont on habite un territoire : urbanisme, agriculture, pollutions... considère Christian Baudu. Le littoral et les îles trinquent le plus. Il faudrait revenir à un aménagement du territoire

plus proche de la ressource, par exemple en dynamisant l'intérieure de la Bretagne. »

Les priorités

Des solutions existent. Dans la collectivité Eau du bassin rennais, (75 communes autour de Rennes), les Ambassadeurs de l'eau sensibilisent à domicile les habitants à leur consommation. Dans le Pays de Redon, treize groupements de particuliers gèrent eux-mêmes leur ressource.

La Région Bretagne travaille sur un plan de résilience en six axes : « Sobriété, ressources disponibles, restauration du fonctionnement des sols, financements, coordination de la capacité d'accueil des populations pour anticiper sur les éventuels conflits d'usage et amélioration de nos connaissances en différenciant le point de vue de l'opinion publique et les faits scientifiques. » Les Hydrophiles veulent aussi « donner plus de pouvoir local et être en capacité de gérer la variabilité entre années sèches et années de pluies torrentielles ».

« Avant, l'eau rassemblait les humains. Aujourd'hui, elle les divise. Des territoires risquent de se retrouver sans eau et on ne pourra plus construire », analyse Thierry Burlot. En Bretagne, l'été 2022 s'est achevé avec une pénurie et une alerte sécheresse, alors qu'en janvier 2023, le Finistère tombait sous le coup d'un arrêté inondation. Et qu'en octobre 2024, la tempête Kirk entraînait un surplus d'eau.

Pierre FONTANIER.

Une gestion complexe

Lorsqu'il était vice-président du conseil régional, Thierry Burlot s'est spécialisé dans le précieux liquide. Depuis 2017, il est président du comité de bassin Loire-Bretagne, installé à Orléans (Loiret). C'est l'un des six créés dans la loi de 1964, pionnière en la matière (Artois-Picardie, Seine-Normandie, Rhin-Meuse, Adour-Garon-